

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

Compte rendu de la séance du jeudi 10 février 2022

Etaient présents :

Madame Aline CARRÉ, Madame Martine MAILLARD, Madame Clémentine FISSON, Monsieur Roland RUFFAUT, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Brigitte AUZOU, Monsieur Jérôme FÉRÉ, Monsieur Matthieu TAMBURRO, Monsieur Patrick VASSEUR, Monsieur Xavier VOISIN, Monsieur Pascal OUDET

Etaient absents :

Madame Marie-Laure DESMOULINS, Madame Sonia HENRY, Madame Sandrine MASSELIN

Secrétaire(s) de la séance :

Monsieur Jérôme FÉRÉ

ANNULATION DE TITRES POUR ANNONCEURS BULLETIN MUNICIPAL 2022 (DE 2022 002)

Mme la maire expose au Conseil Municipal que la publication de deux annonceurs a été omise dans le bulletin municipal 2022. Il s'agit de la "SAS BUQUET" à Chérisy et de "Dans mon atelier il y a " représentée par Mme FISSON Clémentine à Ouerre. Il convient donc d'annuler les titres correspondants à ces deux annonceurs d'un montant de 55€ pour chacun d'entre eux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'annuler les deux titres correspondants :

- N°145 pour la SAS BUQUET pour 55€
- N°167 pour Mme FISSON Clémentine pour 55€

Ces sommes seront inscrites à l'article 673 (titres annulés sur exercices antérieurs).

COMMISSION FINANCES

Mme la maire informe le conseil municipal que la CAF a accordé une subvention de 10.000€ pour le parc multisports, ainsi qu'une subvention de 3.570€ pour l'aire de jeux pour enfants. Une réunion de la commission est fixée au jeudi 24 mars à 18H pour l'élaboration du budget primitif 2022.

Mme CARRE invite M. RUFFAUT à préparer les estimations et devis nécessaires au budget, comme par exemple l'achat de bâches pour les barnums ou des aménagements complémentaires au stade.

COMMISSION URBANISME

M. GROSSET présente les dossiers d'urbanisme déposés :

- une demande de permis de construire de M. BARBIER pour la rénovation de la maison existante et la construction d'un garage, 10 rue de Saint Rémy à Fontaine.
- une déclaration préalable de M. MARCILLAUD pour la construction d'une piscine, 7 rue des châtaigniers à Fontaine.
- une déclaration préalable de OPEN ENERGIE, 33 grande rue à Ouerre, pour la pose de 14 panneaux photovoltaïques.
- un certificat d'urbanisme opérationnel de M. BILCKE Rémi, 3A rue du château à Prémont, pour la division en 3 lots à bâtir d'un terrain de 1.850m².

COMMISSION TRAVAUX

M. RUFFAUT informe le conseil des différents travaux communaux en cours :

Entretien communal

Des broyages ont été réalisés par l'employé du SIFAM. M. VASSEUR fait état d'un retour positif de la part de certains habitants.

Des courriers vont être envoyés à certains habitants dont les haies ou arbres dépassent de leur limite séparative, incluant un rappel des règles en vigueur.

Salle polyvalente :

Les nouvelles fenêtres et volets sont posés. La pose des portes d'entrée sera réalisée dans le courant de la semaine 7.

M. BOUYSSOU interviendra fin mars pour les travaux d'isolation dans le grenier de la salle polyvalente.

PERSONNEL COMMUNAL

- Mme la maire annonce l'arrivée d'un nouvel employé communal en contrat à durée déterminée de 6 mois à compter du 21/02/2022. Il s'agit de M. Antoine BOISHARDY.

- Mme la maire a pris contact avec le centre de gestion afin de pouvoir accueillir une stagiaire effectuant une formation de secrétaire de mairie en partenariat avec le GRETA. Une stagiaire serait accueillie en temps partagé avec la mairie de Broué, à raison de 3 périodes de stage de 2 semaines à partir du mois de mars. Cette personne pourrait à terme remplacer Mme MAILLARD qui cessera ses fonctions de secrétaire au 1er juillet 2022.

- Mme la maire annonce que Mme BIKINDOU, adjointe technique, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er juillet 2022. Un recrutement sera à prévoir.

COMMISSION MANIFESTATIONS COMMUNALES

La prochaine manifestation prévue est le "nettoyage nature" le 20 mars, celle-ci sera annoncée dans le prochain oréen.

COMMISSION COMMUNICATION

Plusieurs conseillers font part de leur mécontentement par rapport à la qualité du bulletin municipal 2022, qui fait apparaître beaucoup de fautes et d'erreurs, et ce malgré plusieurs relectures en présence de la personne chargée de la confection du bulletin. M. GROSSET envisage de se renseigner auprès d'autres imprimeurs pour le bulletin 2023.

Une réunion de la commission est fixée au 21 février à 19H pour la réalisation du prochain oréen qui devra être distribué avant le 12 mars.

COMMISSION SECURITE

. M. OUDET fait part au conseil de la rencontre avec M. LUCIEN et Mme EUDE du Conseil Départemental pour les travaux d'aménagements de voirie prévus en 2022 :

- Grande rue et rue de Prémont : aménagement de trottoirs, places de stationnement sur mi-chaussée et trottoirs,

- Rue de Morainville : mise en sens unique en descendant la rue

- Intersection rue de Prémont et rue des merisiers : installation d'un mini-giratoire

En amont, des phases test seront mises en place par le Conseil Départemental.

La saisine pour confier la maîtrise d'oeuvre à un bureau d'études a été faite auprès d'Eure et Loir Ingénierie.

. "Dispositif Participation citoyenne" : Le lieutenant N'Guyen de la Gendarmerie de Dreux ne pouvait être présent ce soir, une nouvelle date lui sera proposée lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

M. OUDET signale de gros problèmes dus au comportement agressif d'un chien d'une propriété située près du stade et de l'école à Ouerre ; ce chien s'échappe de la cour quand le portail n'est pas fermé et a attaqué à plusieurs reprises des chiens qui se promenaient en compagnie de leur maître. Une habitante a déposé une main courante auprès de la Gendarmerie. Mme la maire précise qu'un courrier de rappel à l'ordre avait été envoyé aux propriétaires du chien.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Mme la maire informe le conseil de la rencontre qui a eu lieu le 26 janvier en mairie avec M. ALLARD du Conservatoire des Espaces Naturels au sujet du devenir des biens vacants sans maître acquis par la commune. Des baux emphytéotiques peuvent être mis en place entre la commune et le Conservatoire. M. ALLARD doit fournir des informations précises à ce sujet ainsi que sur les mares communales.

M. OUDET demande les démarches entreprises par rapport à l'habitant qui entrepose des déchets au bord de la rue de bel air, en contre-bas de la zone naturelle à protéger.

PARC MULTISPORT

M. VOISIN a tenté de renégocier avec l'agent commercial de Agorespace le prix du filet-pare ballons à installer au parc multisports mais sans succès. Un devis réactualisé 2022 sera demandé.

L'inauguration du parc multisports est fixée le samedi 23 avril, M. VOISIN interrogera l'agent commercial pour savoir si cette date lui convient.

Une solution est en cours de recherche afin d'éradiquer les taupinières au stade et au niveau de l'espace jeux pour enfants et qui dégradent le terrain.

SIE -ELY

M. RUFFAUT a assisté à la réunion du 1er février au sujet de l'étude du déploiement de bornes pour recharger les voitures électriques. Le coût d'installation de ces bornes est très élevé et leur implantation n'est pas judicieuse dans les petites communes éloignées des grands axes routiers. Très peu de communes semblent intéressées par ce déploiement.

QUESTIONS DIVERSES

- Site internet : M. FÉRE a dispensé une formation supplémentaire début novembre à laquelle ont participé quatre conseillers. Il faut désormais que chaque rapporteur de commission enrichisse la page qui les concerne et compléter également les données purement administratives. Toutes les données existantes du site actuel (comptes-rendus de réunions de conseil, infos municipales...) ont été transférées sur le nouveau site. Il est demandé une nouvelle session de formation pour certains conseillers, Mme AUZOU, M. VOISIN et M. RUFFAUT sont intéressés. M. FÉRE reviendra vers eux pour fixer une date.

- M. FÉRE ajoute qu'il a été relancé plusieurs fois par la société ELAN CITÉ à propos des panneaux lumineux d'information et demande la suite à donner. Mme CARRÉ répond que l'achat de ces panneaux n'est pas prioritaire et qu'il faudrait déjà finaliser le site internet.

- M. OUDET demande où en est le devenir de la ferme Louvet. Mme FISSON répond qu'elle a pris contact avec M. COME, architecte-conseil du CAUE, qui étudie la faisabilité d'une revente. Ce projet est en attente de réponse.

- M. VASSEUR et Mme la maire rencontreront M. SÉGUREL, de Fontaine, le 15 février, à propos de problèmes de chasse à Fontaine.

- M. VOISIN interroge sur le problème des grosses pierres qui sont installées devant une propriété privée Rue de la mare à Pré mais qui empiètent sur la voie publique et présentent un danger pour les automobilistes. Un courrier lui sera envoyé après une visite sur les lieux.

- Mme CARRÉ rappelle que le recensement de la population arrive à sa fin et qu'il est vivement conseillé d'encourager les retardataires à compléter leurs questionnaires. Ces données statistiques sont importantes pour la commune.

Fin de séance : 21H00

Fait et délibéré, les jours, mois et susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres,